



ÉMILIE CHANDLER

Née le 29 avril 1983, à Charleville-Mézières.

Carrière professionnelle

Avocate depuis 2009 au barreau de Paris, spécialisée en droit de la santé et droit des affaires elle a exercé jusqu'à récemment dans le cabinet NMCG.

Elle fut responsable de l'antenne des mineurs du barreau de Paris pendant deux ans et a travaillé à ce titre à la mise en œuvre de la réforme du code de la justice pénale des mineurs.

En 2016, elle prend la tête de la Fédération nationale des unions des jeunes avocats.

Elle fonde en 2019, le Cercle Rimbaud visant à créer un réseau pour les Ardennais installés à Paris.

En 2019, elle rejoint le Conseil de l'Ordre du barreau de Paris.

En 2021, elle est élue au Conseil National des Barreaux.

Elle a plaidé dans de nombreux dossiers comme celui des attentats du Bataclan ou celui du Médiateur.

Parcours politique

Émilie Chandler se présente pour la première fois aux élections législatives en juin 2022 sous l'étiquette « Ensemble ! » dans la première circonscription du Val-d'Oise face au Député sortant Antoine Savignat (LR). Elle est élue Députée avec 52.53% des suffrages exprimés au second tour face à la candidate NUPES Leila Ivorra.

À l'Assemblée nationale, elle rejoint la Commission des Lois ainsi que la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

En sa qualité de parlementaire, elle est élue parmi les six membres titulaires de l'Assemblée nationale à la Cour de Justice de la République.

Le 28 septembre 2022, elle est missionnée par la Première Ministre Elisabeth Borne, d'une mission de 6 mois sur le traitement judiciaire des violences intrafamiliales. Cette mission, s'est effectuée aux côtés de la sénatrice Dominique Vérien (UC), sous l'égide du Garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti et la Ministre à l'égalité Homme-Femme Isabelle Rome.

Elle occupe la vice-présidence du Groupe d'Études sur les violences intrafamiliales ainsi que de celui sur l'amiante. Elle est également vice-présidente des Groupes d'amitiés de l'Assemblée avec la République Tchèque et le Monténégro.

Elle a été responsable de texte à deux reprises pour le groupe Renaissance : sur la Proposition de loi portant création d'une juridiction spécialisée aux violences intrafamiliales et sur la Proposition de loi relative au régime juridique des actions de groupe.

Au sein de la commission des Lois, elle est nommée « rapporteure pour avis » sur le projet de loi portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne (DADUE) dans les domaines de l'économie, de la santé, du travail, des transports et de l'agriculture, lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale.

Membre du parti Renaissance, elle rejoint le bureau départemental du Val-d'Oise à l'occasion des élections internes du mouvement les 28 et 29 janvier 2023. Elle y occupe le poste de Vice-Présidente.